04 70 34 69 49 allier@fne-aura.org www.fne-aura.org/allier FNE ALLIER

## FEDERATION DE CHASSE DE L'ALLIER

Domaine des Sallards Les Sallards 03400 TOULON-SUR-ALLIER

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre GAILLARD

Dompierre le 10 août 2022,

Monsieur le Président,

C'est un S O S que vient vous lancer FNE Allier pour la faune qui subit de plein fouet la crise climatique qui sévit dans notre département.

Déjà en 2020, le bilan concernant l'état de santé des forêts de l'Allier était sans équivoque : un état sanitaire très inquiétant... et le phénomène ne faisait que commencer (cf. bilan Allier DSF 2020), d'où un impact sur la faune sauvage.

En 2022, la sécheresse s'amplifie dans notre département. L'ONF nous indique que nous assistons à un dépérissement de nombreux arbres. Ainsi, nombre d'animaux se trouvent privés de leur habitat et de leur nourriture et devient une proie facile pour les prédateurs. A cela s'ajoute la disparition des haies bocagères qui s'amenuisent d'année en année sur notre territoire. En conséquence de quoi, les habitats disparaissent, les points d'eau s'assèchent, la nourriture s'amenuise...

De nombreuses associations tirent la sonnette d'alarme. Des animaux sortent des bois à leurs risques et périls pour tenter de trouver de l'eau! Des comportements inappropriés sont rapportés et justifiés par un stress menant à un état de panique bien compréhensif.

Bref, l'essentiel des populations sauvages se trouve dans une situation de survie tant hydrique qu'alimentaire, forte ou extrême. Les animaux sont affaiblis, une extrême maigreur est déjà mise en évidence (chevreuil, renard, chat forestier...). Les nouveau-nés sont en péril et beaucoup périront d'ici l'automne.

Et malheureusement, la situation ne va pas s'améliorer puisqu'aucune pluie n'est annoncée avant plusieurs semaines.

Pour ces raisons, FNE ALLIER demande un moratoire sur l'ouverture de la chasse qui, en l'état, ne ferait qu'aggraver la situation déjà compliquée de ces animaux. Force est de reconnaître

que les impacts seront à retardement donc difficilement mesurables actuellement.

Malgré tout, une évaluation des effets de la sécheresse et du dérèglement climatique sur la faune s'avère indispensable pour actualiser les quotas de chasse qui n'en tenaient pas compte.

Nous demandons ainsi à Madame la Préfète, qui est en copie de ce courrier, de bien vouloir réunir la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS 03) afin de mettre ces points à l'ordre du jour et qu'ensemble nous puissions en débattre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabienne THIERY Présidente de FNE Allier